« Nous sommes partie prenante d'un projet européen »

Entretien avec David Capitant, le nouveau président de l'Université franco-allemande

» Changement à la tête de l'Université franco-allemande, l'UFA. Depuis janvier, c'est le professeur de droit David Capitant qui dirige cette institution, pivot de la coopération franco-allemande dans l'enseignement supérieur. Quels sont ses objectifs et qu'attend-il du nouveau traité de l'Elysée ? Konstanze Fischer s'est entretenue avec lui.

Quel est l'état actuel des relations franco-allemandes dans l'enseignement supérieur et la recherche ?

Les relations franco-allemandes ont toujours été très riches dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. De très nombreux accords Erasmus permettent la mobilité des étudiants. Celle-ci est préparée en amont par les multiples échanges et jumelages qui existent au niveau de l'enseignement primaire et secondaire. L'UFA joue un rôle central dans ces échanges en labellisant les programmes de formation qui correspondent à ses critères de sélection et qui présentent un caractère d'intégration particulièrement poussé. Les promotions sont composées pour moitié d'étudiants français et pour moitié d'étudiants allemands qui séjournent dans les deux pays et obtiennent deux diplômes. Ce sont donc de véritables étudiants franco-allemands. Dans le domaine de la recherche, nous soutenons des collèges doctoraux et des manifestations scientifiques plus ponctuelles, comme par exemple des universités d'été.

Quelles sont vos priorités en tant que nouveau président de l'UFA ?

Parmi les priorités de l'Université franco-allemande, il y a le développement de formations en alternance. C'est un domaine dans lequel la France a de nombreuses expériences à partager. Celles-ci sont complémentaires des succès allemands dans le domaine de l'apprentissage. Actuellement, nous sommes en train de monter deux projets pilotes dans le domaine de la formation des ingénieurs et nous comptons aussi explorer le domaine des écoles de commerce. Plusieurs questions techniques doivent néanmoins être réglées, notamment celle du statut des étudiants en alternance lors de leur séjour en entreprise.

Quelle est votre action du côté des enseignants ?

Nous accompagnons plusieurs projets pour permettre la formation conjointe d'enseignants susceptibles d'enseigner en France et en Allemagne. Il s'agit d'un formidable moyen de croiser les méthodes pédagogiques en usage des deux côtés du Rhin et de créer un réseau de multiplicateurs dans le système scolaire des deux pays partenaires. Là aussi, de nombreuses difficultés techniques doivent encore trouver une réponse adaptée, qu'il s'agisse du fait que les enseignants français se spécialisent dans une matière quand les enseignants allemands se consacrent parallèlement à deux matières. Ou encore de la manière dont on peut assurer le déroulement de carrière de fonctionnaires ayant vocation à intervenir successivement dans deux pays.

Le développement du secteur numérique est l'un des grands défis actuels. Comment l'UFA y contribue-t-elle ?

© DFH/UFA, Iris Maurer

David Capitant

Au-delà des deux projets que j'ai mentionnés, nous avons proposé aux établissements qui ont d'ores et déjà monté des partenariats solides, de se regrouper au sein d'une plateforme franco-allemande du numérique. La première réalisation a été l'organisation d'un stand commun lors de la dernière édition du salon Vivatech du numérique à Paris. La chambre e-commerce franco-allemande de Paris nous a soutenus dans cette entreprise. Plus de 30 start-ups franco-allemandes ont été présentées à cette occasion et le succès de ce stand a clairement mis en évidence les attentes du milieu économique dans ce domaine.

La toute-puissance de l'anglais représente-t-elle une menace pour votre institution ?

Nous sommes partie prenante d'un projet européen reposant sur le multilinguisme et la connaissance de la culture du pays partenaire, qui sont des éléments indispensables de la construction d'une Europe politique comme économique. La langue anglaise joue bien entendu un rôle important au sein de nos formations, parce qu'elle est la langue de travail de certaines disciplines et que la maîtrise de l'anglais global est indispensable pour préparer nos étudiants à la vie professionnelle. Mais notre mission première consiste à faire exister un véritable échange interculturel, qui passe d'abord par l'acquisition de la langue du pays partenaire. A cet égard, nous soutenons toutes les initiatives qui peuvent conduire à favoriser une acquisition précoce des langues étrangères et nous travaillons dans ce cadre avec l'OFAJ, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, et avec les associations qui rassemblent les formations scolaires binationales comme par exemple le Réseau Abibac en France ou son équivalent en Allemagne, Libingua.

La jeunesse et les échanges scolaires et universitaires tenaient une grande place dans le traité de l'Elysée, conclu en 1963 entre la France et l'Allemagne. Qu'attendez-vous du nouveau traité, promis au début de l'année par Paris et Berlin ?

Le traité de l'Elysée a constitué la base de la coopération très étroite qui caractérise nos pays au sein de l'Union européenne. Cinquante-cinq ans plus tard, il convient à la fois d'intégrer dans le traité de l'Elysée 2.0 les acquis de la période écoulée et de tracer les perspectives d'une action commune de rapprochement dans le futur. A cet égard, le nouveau traité de l'Elysée qui sera conclu par nos deux gouvernements, tout comme l'accord interparlementaire qui le double et auquel travaillent très activement le Bundestag et l'Assemblée nationale, auront à cœur de mentionner le travail remarquable réalisé par l'Université franco-allemande durant ces vingt dernières années. Une telle reconnaissance constituera l'expression d'un soutien politique qui n'a jamais fait défaut ces dernières décennies, et il permettra de consolider ce soutien pour les années qui viennent. Plus précisément, nous attendons que la mission de l'UFA comme instrument de rapprochement de nos sociétés, au sein d'une Europe qui se construit en permanence, soit réaffirmée, au plan politique, économique et culturel.